BENIN

Appel à candidatures pour l'équipe d'évaluation

Appel à candidatures pour l'évaluation : 9ème et 10ème Programme de coopération Bénin-UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population) 2019-2023 et 2024-2026

Contexte :

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est l'agence des Nations Unies ayant pour mission de créer un monde dans lequel chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et chaque jeune peut pleinement réaliser son potentiel. UNFPA travaille à accroitre, pour les femmes et les jeunes, les opportunités de mener une vie saine et productive. L'objectif stratégique de UNFPA est de permettre un accès universel à la santé sexuelle et reproductive, de garantir les droits reproductifs et de réduire la mortalité maternelle et, ainsi, mettre en œuvre le Programme d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD). Il s'agit d'améliorer la vie des femmes, des adolescents et des jeunes dans le respect des droits de l'homme, la promotion de l'égalité des sexes et la prise en compte de la dynamique des populations. Pour atteindre cet objectif, l'UNFPA s'est donné trois résultats transformateurs à atteindre d'ici à 2030 : i) élimination des décès maternels évitables ; ii) élimination des besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et iii) élimination de la violence basée sur le genre et pratiques néfastes, dont les mutilations génitales féminines et les mariages d'enfants, précoces ou forcés.

Le bureau de pays de UNFPA au Bénin exécute actuellement le 10ème programme de pays sur la période 2024-2026 avec le gouvernement du Bénin et d'autres partenaires. Les objectifs du programme de pays sont de parvenir à un accès universel à la santé sexuelle et reproductive, de permettre à la population de concrétiser ses droits reproductifs et de réduire la mortalité maternelle, aux fins d'améliorer la vie des femmes, des adolescents et des jeunes. Le bureau de pays de UNFPA au Bénin vise, en particulier, à atteindre ces objectifs dans les domaines programmatiques suivants : santé et droits sexuels et reproductifs ; adolescents et jeunes ; égalité des sexes et autonomisation des femmes ; et dynamique de la population. Ce 10ème programme, d'une durée de 3 ans, bâtit sur les acquis du 9ème programme ayant couvert la période 2019-2023 et répondant au même objectif d'accélérer la réalisation des trois résultats transformateurs du plan stratégique 2022-2025 de l'UNFPA en mettant l'accent sur la réduction des besoins non satisfaits en matière de planification familiale, la promotion des services de soins obstétricaux et néonatals d'urgence et la réduction de la violence basée sur le genre et les pratiques néfastes grâce à une approche intégrée.

But, objectifs et champ de l'évaluation :

Conformément à la politique d'évaluation de UNFPA, le bureau de pays au Bénin prévoit de mener une évaluation de son 9ème et 10ème programme de pays 2019-2023 et 2024-2026. Le but de l'évaluation est de rendre compte aux parties prenantes, de s'assurer que les choix programmatiques sont fondés sur des données factuelles et d'améliorer l'apprentissage au sein de l'organisation. L'objectif général de l'évaluation est de fournir une évaluation indépendante de la pertinence et de la performance du

programme de pays et d'élargir la base de données pour la conception du prochain cycle de programmation.

L'évaluation couvrira toutes les interventions dans les quatre (04) domaines thématiques du programme de pays, qui ont été mis en œuvre au Bénin au cours de la période couverte par le programme. Les domaines thématiques sont décrits dans la **section 3 des termes de référence**. En outre, l'évaluation portera également sur des questions transversales, telles que les droits de l'homme, l'égalité des sexes, le handicap, les populations déplacées, et des fonctions horizontales, telles que la coordination, suivi et évaluation, innovation, mobilisation des ressources, partenariats stratégiques, etc.

Equipe d'évaluation :

L'évaluation de programme de pays sera conduite par une équipe multidisciplinaire. Les consultants devront, collectivement, posséder les qualifications et l'expérience nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation qui soit méthodologiquement robuste et couvre tous les domaines thématiques susmentionnés du programme de pays. L'équipe d'évaluation comprendra :

- **Chef d'équipe :** un(e) consultant(e) international(e) ayant la responsabilité principale de la conception du cadre méthodologique de l'évaluation et de la coordination de l'équipe d'évaluation, comme décrit dans la **section 12.1 des termes de référence**. Le/la chef d'équipe possédera également les qualifications, l'expérience et les compétences requises pour servir en tant qu'expert technique couvrant l'un des domaines thématiques de l'évaluation.
- **Experts thématiques** : consultants nationaux devant démontrer les qualifications, l'expérience et les compétences requises pour servir en tant qu'expert technique dans au moins un des domaines thématiques, comme décrit dans la **section 12.1 des termes de référence**.

L'équipe d'évaluation conduira l'évaluation de programme de pays sous la supervision du responsable de l'évaluation du bureau de pays de l'UNFPA Bénin à partir de juillet/2025 et jusqu'au mois de Novembre/2025.

En soumettant leur candidature, les candidats doivent indiquer clairement le(s) domaine(s) thématique(s) pour le(s)quel(s) ils/elles possèdent l'expertise requise, ainsi que le rôle pour lequel ils/elles postulent (chef d'équipe ou membre de l'équipe). Sur la base de leurs qualifications, expérience et compétences, les candidat(e)s peuvent proposer de couvrir un ou plusieurs domaines thématiques.

Veuillez consulter les termes de référence ci-joints pour plus de détails sur l'évaluation de programme de pays ainsi que sur les qualifications et l'expérience requises pour les positions de chef d'équipe et membres de l'équipe (section 12.2). La section 10 indique le calendrier de l'évaluation et les produits de l'évaluation sont décrits dans la section 8.

Comment postuler :

Si vous êtes intéressé(e) et avez les qualifications et l'expérience requises, merci de soumettre votre candidature par courrier électronique à l'adresse **benin.recrutement@unfpa.org** et copie à

boni@unfpa.org, avec comme objet **« Candidature pour le recrutement de consultants nationaux pour l'évaluation du 9ème et du 10ème Programme de coopération Bénin-UNFPA».** Votre courriel doit également **indiquer clairement le rôle** : chef d'équipe ou expert thématique ; pour lequel vous souhaitez être considéré(e) ainsi que **le(s) domaine(s) d'expertise thématique** du programme de pays que vous souhaitez couvrir (par exemple : santé et droits sexuels et reproductifs ; adolescents et jeunes ; égalité des sexes et autonomisation des femmes ; ou dynamique de la population).

Votre candidature doit inclure :

- Une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles vous postulez ainsi qu'un bref descriptif de votre expertise et expérience.
- Une copie mise à jour de votre curriculum vitae (CV) et la notice personnelle P11 des Nations unies dûment remplie.
- Noms et coordonnées de trois personnes de référence.
- Un rapport d'évaluation récent ou autre publication rédigée en français par vous.
- Votre disponibilité et honoraires (par jour de travail).

La **date de clôture** pour la soumission des candidatures est fixée au 09 Juillet 2025 à 12h00.

Seuls les candidat(e)s possédant les qualifications et l'expérience requises seront contacté(e)s. Les candidatures incomplètes seront automatiquement disqualifiées.

Clause de non-responsabilité :
L'UNFPA ne facture aucun frais de candidature en relation avec le processus de recrutement. Si vous avez reçu une sollicitation pour le paiement de frais, veuillez ne pas en tenir compte. Il est conseillé de faire preuve d'une prudence particulière lors de la soumission d'informations personnelles. Si vous pensez avoir reçu une notification, une lettre ou une offre frauduleuse utilisant le nom ou le logo de UNFPA (emblèmes, logos, noms et adresses peuvent être facilement reproduits), contactez la hotline de UNFPA contre la fraude : http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm.